



Concierge - Fin de semaine - Quart de nuit
Service des loisirs et Services communautaires
Statut permanent - Date limite : 7 novembre 2025
Entrée en fonction : dès que possible

La Ville de Pincourt est à la recherche d'un concierge avec statut permanent au sein du Service des Loisirs et Services communautaires.

À PROPOS DE PINCOURT

La Ville de Pincourt est située sur l'Île Perrot, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la Ville de Montréal. D'une superficie de 7 kilomètres carrés, elle compte plus de quinze mille citoyens, principalement de jeunes familles. C'est une ville dynamique et en constante évolution.

VOTRE MANDAT

Le concierge effectue, à la demande de son supérieur immédiat, les travaux d'entretien ménager et d'entretien général léger à l'Omni-Centre, tant dans le bâtiment que dans son pourtour et s'assure de la disponibilité des équipements pour les usagers. Aussi, il effectue d'autres tâches connexes répondant à la mission du service, le tout conformément à la convention collective.

VOTRE EXPERTISE

- Détenir un diplôme d'études de secondaire, ou DEP en entretien général d'immeuble, un atout;
- Expérience de deux ans d'entretien ménager léger et lourd;
- Apte à remplir un rapport d'exécution de travaux;
- Connaissance pratique du français et de l'anglais parlé;
- Connaissance pratique du français écrit;
- Réussir les tests d'aptitudes liés à l'emploi;
- Apte à satisfaire les exigences physiques du poste.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Autonomie, sens des responsabilités et de l'organisation;
- Entregent et facilité de travailler avec le public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail du poste sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

HORAIRE DE TRAVAIL

La fin de semaine normale de travail est de **33 heures** et est répartie ainsi :

Le vendredi, le samedi et le dimanche le concierge de fin de semaine travaille un quart de onze (11) heures, soit de **21 h 30 à 9 h 00**. Cet horaire peut être modifié selon les besoins du service. Le concierge a droit à une période de repas de trente (30) minutes et de deux (2) pauses de quinze (15) minutes.

Primes : Une prime de nuit et une prime de soir sont ajoutées au salaire;

Lieu de travail : Omni-Centre de la Ville de Pincourt, au 375 boulevard Cardinal-Léger;

Stationnement : Gratuit pour vélo et/ou voiture;

Entrée en fonction : Dès que possible.

Seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection recevront une communication. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des vérifications pré emploi.

La Ville de Pincourt souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné de toute documentation pertinente, en prenant le soin d'inscrire **le numéro de dossier « 2025-37 »**, au plus tard le **7 novembre 2025 à 16 h 45**.

*Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.***